Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 31 (1902)

Heft: [15]

Artikel: L'Instruction publique au temps de la Rome des papes [suite]

Autor: Singy, F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1041170

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

6° Elle saute de joie.

III. *Dénouement :* Désillusion de la pauvre femme :

1° Le lait tombe.

2° Rêves évanouis.

IV. *Moralité :* Rien ne sert à se promettre un brillant avenir, si l'on ne sait pas profiter du présent.

N'insistons pas trop longuement sur cette partie de notre tâche. Il est bon cependant de ne point la négliger. Il est fort utile que l'enfant sache, au moins sommairement, comment un écrivain compose, ne fût-ce que pour apprendre tout doucement, presque sans effort, à composer lui-même. En appelant son attention sur la manière dont un auteur développe une idée, on prépare directement le travail si délicat de la composition française.

(*A suivre.*) ***

L'INSTRUCTION PUBLIQUE AU TEMPS DE LA ROME DES PAPES

(Suite.)

Nous avons parlé des écoles dirigées par des maîtres laïques ; nous étudions aujourd'hui les *Etablissements congréganistes*.

Saint Joseph Calasance tient incontestablement une des premières places parmi les éducateurs des classes populaires.

Venu d'Espagne à Rome, en 1592, première année du pontificat de Clément VIII, il se distingua par sa science éminente ; le célèbre cardinal Marc-Antoine Colonna le choisit comme conseiller intime et théologien.

Membre de l'archiconfrérie des Saints-Apôtres établie en vue de distribuer des secours aux pauvres, Joseph Calasance, tandis qu'il remplissait ses fonctions avec un zèle infatigable, acquit rapidement l'expérience que l'ignorance est, avec l'oisiveté, la mère féconde de la misère et du vice. Il avait, en effet, découvert un grand nombre de garçons délaissés dans les rues par leurs parents occupés à gagner çà et là leur salaire. Il se convainquit aussi que l'instruction catéchétique dominicale ne pouvait étendre son influence à une semaine tout entière ; les bonnes impressions reçues dans ces jeunes âmes s'effaçaient rapidement au contact des compagnons dissipés, au milieu du vacarme et des jeux des places et des carrefours. Ces petits Romains étaient en train de devenir, au XVIe siècle déjà, ce que les Genevois du XXme siècle appellent chez eux des pirates de rues.

Il y avait bien à Rome les maîtres des écoles régionnaires, qui recevaient alors de modestes honoraires. Ils se montraient peu disposés à accepter, sans une augmentation de traitement, ces espiègles abandonnés.

Plusieurs propositions faites par Calasance au Sénat, aux Jésuites et aux Dominicains, restèrent sans résultat immédiat. La pauvreté du Trésor d'une part, les règlements du Collège romain, qui n'admettait que des enfants sachant lire et écrire, les Constitutions approuvées en vue de buts essentiellement différents, d'autre part, furent les motifs allégués par les uns et les autres. Notre futur saint avait au moins fait accepter son projet et reçu de chaudes félicitations.

En face des pressants besoins dont il était le spectateur quotidien, Joseph Calasance se mit à l'œuvre. Sous le patronage et avec le concours du Sénat, il ouvrit la première école gratuite à Sainte-Dorothée au Trastévère. Le curé de cette église lui offrit des locaux et devint son collaborateur.

Nous ne suivrons pas saint Calasance dans les nombreux travaux de son infatigable apostolat et de son zèle ardent.

Ce savant jugé digne et capable de conseiller et de guider les princes de l'Eglise à une époque difficile, trouve tout son plaisir à se consacrer, au retour, au bonheur de malheureux enfants qu'il arrache à l'ignorance, au vice et à la misère. [1]

Après le curé don Brendani, deux autres confrères se joignirent au fondateur. Comme l'œuvre de l'instruction populaire est un acte de piété et la meilleure pratique de la philanthropie, la nouvelle institution reçut le nom d'*Ecoles pies* ou *Scuole pie*, d'où est venue, par abréviation, l'appellation de *Scolopes*, sous laquelle sont connus les disciples de J. Calasance.

Les matières du programme se distribuent comme suit : catéchisme, lecture, écriture, arithmétique, etc. Le matériel est *entièrement gratuit*.

La mort enleva à Calasance son ami Brendani, et l'extrême fatigue de ses deux autres collaborateurs les éloigna de l'école. Le maître s'entoura, à ses propres frais, de nouveaux auxiliaires ; il jeta plus tard la base d'une union de prêtres-instituteurs et fut lui-même établi supérieur avec le nom de préfet des Ecoles pies.

Fait remarquable, l'apôtre des abandonnés reçut, dans ses écoles, un grand nombre d'enfants juifs ; bien plus, il désapprouvait et condamnait hautement dans ses prédications l'habitude barbare qu'avait une partie du peuple de mépriser et de railler les Israélites. Le nombre des élèves s'éleva à plus d'un millier ; des écoles pies furent établies dans plusieurs quartiers, au palais Vestri, au palais Cenci ; en 1746, au Collège Calasance fondé en l'honneur du maître, puis près de San Pantaléon, à Saint-Laurent au Borgo.

Divers bienfaiteurs et la Chambre apostolique — Ministère

[1] Consulter pour les détails :
1. *Timon-David*. Vie de Saint-Joseph Calasance ;
2. *Tosetti* P. U. Vita di S. Giuseppe Calasanzio ;
3. Les archives de la Congrégation des Etudes.

des Finances — dotèrent les établissements de Scolopes. Le programme revisé et étendu embrassa l'enseignement primaire complet et l'enseignement secondaire inférieur, soit les premières classes de nos gymnases modernes. En 1868, les Scolopes avaient à Rome deux établissements principaux : l'un à *San Pantaléon* avec 200-250 élèves, l'autre à *Saint-Laurent in Borgo* avec 150-200 élèves.

Quant au courageux fondateur, chacun sait que Joseph Calasance, orné des dons des miracles, de prophétie, de l'intuition des consciences, mourut le 22 août 1648. Il avait refusé les plus grandes dignités ecclésiastiques afin de se donner jusqu'au dernier instant à ses chers malheureux.

Benoît XIV le béatifia et Clément XIII lui décerna les honneurs des saints.

Il nous reste à parler des Pères de la Doctrine chrétienne, des Frères des Ecoles chrétiennes, des Frères de Notre-Dame de la Miséricorde. Nous ferons ensuite brièvement l'histoire des *Ecoles paroissiales.*

Ce sera la matière de nos prochaines notes.

(A suivre.) Dr F. Singy.

LE MUSÉE SCOLAIRE

La question du Musée scolaire a été mise à l'étude et discutée dans plusieurs de nos conférences régionales. MM. les instituteurs Sautaux à Posieux et Tinguely à Ependes ont présenté, sur cette importante matière, de fort bons rapports que j'ai consultés pour élaborer le petit travail que je me permets de présenter aujourd'hui.

Chaque classe doit être pourvue d'un Musée scolaire. Il y a deux ans déjà que la Société fribourgeoise d'éducation tirait la conclusion précédente du rapport qui lui était présenté et je n'hésite pas à demander aujourd'hui : Quelles sont les écoles qui possèdent les collections désirées [1] ? Il est vrai qu'il est bien plus facile de *désirer* un Musée scolaire que de trouver le moyen de s'en procurer les différents éléments. Ici, comme dans beaucoup d'autres cas, il faut se mettre résolument à l'œuvre.

[1] Voici les écoles qui, dans la Sarine, possèdent actuellement un Musée scolaire : Ependes, g. ; Essert ; Farvagny, f. ; Marly, g. et f. ; Noréaz, g. et f. ; Posat ; Posieux ; Praroman, g. ; Prez.

Dans d'autres classes — que nous nommerons plus tard — les Musées scolaires sont en voie de formation.

(Note de l'inspecteur.)